



80^e Session de l'Assemblée générale
Deuxième Commission

Point 137 de l'ordre du jour Plans de programme

1 octobre 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue vos efforts et ceux de votre bureau afin d'accommoder la demande de traiter les plans des programmes 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 19 qui concernent des sujets relevant du domaine de compétence de la Deuxième Commission. Nous vous sommes particulièrement reconnaissants pour votre recherche d'une approche transparente et respectueuse des procédures et responsabilités établies entre les différentes Commissions.

Nous regrettons que le Comité du programme et de la coordination (CPC) n'ait pas été en mesure de s'accorder sur des conclusions et recommandations relatives à ces 10 programmes. Cela étant dit, nous aurions préféré que cette Commission ne soit pas appelée à se prononcer sur l'adéquation de ces plans de programmes avec des mandats qui, nous tenons à le rappeler, ont déjà été approuvés. C'est l'approche qui a prévalu ces dernières années et que nous souhaitons maintenir.

Si cette Commission peut en effet choisir de s'acquitter de la tâche non accomplie cette année par la CPC et revoir les 10 plans de programmes, elle n'a pas l'obligation de le faire. Dans tous les cas, selon le règlement et les règles, ce n'est pas le rôle de la Deuxième Commission d'adopter ces plans. Cela incombe à la Cinquième Commission. La discussion que nous menons actuellement est donc une duplication du travail de la Cinquième Commission, qui traitera des plans de programme dans le cadre de l'adoption du budget 2025. Il serait donc préférable que cette Commission se concentre sur son programme de travail déjà chargé et les éléments substantiels y relatifs.

Monsieur le Président,

Afin de vous assister dans la tâche de recueillir les opinions des Etats membres au cours de nos délibérations, permettez-moi d'exprimer la pleine satisfaction de la Suisse avec les dix plans de programme mentionnés.

Par conséquent, la Suisse remercie le Secrétaire général pour ces derniers et recommande à la Cinquième Commission de les approuver sans modification.

Je vous remercie.

Mister Chair,

Switzerland welcomes your efforts and those of your bureau to accommodate the request to deal with the programme plans 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 and 19 which concerns matters within the scope of the Second Committee. We are particularly grateful for your pursuit of a transparent approach, respecting the established procedures and responsibilities between the different Committees.

We regret that the Committee for Programme and Coordination (CPC) was not able to agree on conclusions and recommendations for these ten programmes. This being said, we would have preferred that this Committee was not called upon to discuss on the adequacy of these programme plans with mandates which, we would like to recall, have already been approved. This is the approach that has prevailed in recent years and which we wish to maintain.

While this Committee may indeed choose to carry out the task not done this year by the CPC and review the ten programme plans, it has no obligation to do so. In any case, according to the regulations and rules, it is not the role of the Second Committee to adopt these plans. That is the role of the Fifth Committee. The discussion we are having now is therefore a duplication of the work of the Fifth Committee, which will deal with the programme plans in the context of the adoption of the 2025 budget. It would therefore be better for this Committee to focus on its already busy work programme and the substantial elements thereof.

Mister Chair,

In order to assist you in the task of gathering the views of the Member States during our deliberations, allow me to express Switzerland's full satisfaction with the ten programme plans mentioned earlier.

Consequently, Switzerland thanks the Secretary General for these plans and recommends to the Fifth Committee to approve them without modification.

Thank you.